



Je suis président d'une association et je suis salarié

Par **Stef**, le **14/02/2012** à **20:31**

Bonjour,
je suis accusé de concurrence déloyale car je travail au sein d'un magasin qui fournit des articles pour un sport
je suis président d'une association, j'invite les nouveaux clients à devenir membre de mon association
et leur fournis une ristourne via se magasin où je travail ainsi que les anciens membres à profiter de cette ristourne.

le discours est le suivant : si vous adhérez à l'association vous bénéficiez davantage dans le magasin en revanche si vous adhérez pas nous ne faisons pas de ristourne

Je ne vois vraiment pas où est le problème !
il y a deux magasin dans la ville où nous exerçons nous nous sommes implanté après eux et mon association existé déjà avant l'ouverture de se magasin.

Ont ils raison?

Cordialement

Par **chaber**, le **15/02/2012** à **10:42**

bonjour

Aviez-vous l'aval de votre direction pour délivrer ces bons de ristourne?

Par **Stef**, le **15/02/2012** à **20:26**

oui